



## DEMANDE D'AIDE « ENERGIE »

**Le dossier complet doit être déposé au CCAS de la commune de VILLARD-DE-LANS**

**Energie :**

- Électricité     Gaz     fuel     bois     autre énergie     Charges de copropriété pour les propriétaires occupants (part énergie)

**Demandeur**

Mr, Mme :	Adresse du ménage :
Statut d'occupation du logement : <input type="checkbox"/> Propriétaire occupant <input type="checkbox"/> Locataire parc public <input type="checkbox"/> Locataire parc privé	N° Tél : Mail :

**Je joins les justificatifs suivants à ma demande :**

- ◆ Dernier avis d'imposition
- ◆ Justificatifs des revenus de toutes les personnes du foyer : bulletin de salaire, notification /France Travail/Caisse de retraite
- ◆ Attestation de paiement de la CAF/MSA
- ◆ La facture d'énergie ou le devis (bois, pellets, fioul..)
- ◆ Justificatifs bancaires indiquant que l'épargne financière est inférieure à 5000€ et attestation sur l'honneur
- ◆ Pièce d'identité

**Déclaration sur l'honneur :**

- Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à l'aide énergie et que les renseignements déclarés p1 et 2 sont exacts, complets et sincères.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution et donne procuration au payeur pour régler directement l'aide au créancier

Le ...../...../202

Signature

**Cadre réservé à l'administration**

2/ Le CCAS accorde une aide financière à Mr/Mme :

D'un montant de :

L'aide financière est versée à :

**Composition du ménage : tous les membres de la famille occupant le logement.**

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
DEMANDEUR			
CONJOINT			
ENFANTS	- - - -		
AUTRES PERSONNES AU DOMICILE	- -		

**Ressources mensuelles :**

Nature des revenus	Demandeur 1	Demandeur 2	Enfants ou autres pers au foyer	Total
Salaire net imposable				
Retraites (principales complémentaires)				
Allocation Pôle Emploi				
Indemnités journalières/Rente AT				
Invalidité				
AAH				
RSA / prime activité				
Prestations familiales				
Pension alimentaire				
APL/AL				
<b>TOTAL RESSOURCES</b>				

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire et à gérer votre demande d'aides financières auprès du CCAS. Il est le responsable du traitement. Les données enregistrées sont les informations librement fournies par vos soins, dont celles du formulaire lié à votre demande. Ces informations sont indispensables pour instruire votre dossier et elles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse pourra entraîner l'impossibilité de traiter votre demande.

Ces données sont utilisées par les services instructeurs du CCAS et de la commune et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités pour intervenir dans le cadre de votre dossier. Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès et, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données qui vous concernent (sauf si ce droit est écarté par une disposition législative). Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, à CCAS/Mairie 62 place Pierre Chabert 38250 Villard de Lans par courriel à [ccas@villard-de-lans.fr](mailto:ccas@villard-de-lans.fr). En cas de non réponse dans les délais légaux, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).